



Appui à la promotion de la réutilisation des eaux usées par le renforcement des aspects institutionnels, réglementaires et financiers, ainsi que des démarches participatives, des mesures incitatives et la sensibilisation

MT2 « Facilité Experts » – Activité n° : EFS-MO-2SWIM & H2020 SM

NOTE CONCEPTUELLE, ET AGENDA

Atelier National de Consultation

Mardi 23 janvier 2018, Rabat, MAROC

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre du Module de travail MT 1 « Facilité experts » et plus spécifiquement dans l'activité portant le numéro EFS-MO-2, le Projet « Mécanisme de soutien du programme sur la Gestion Intégrée et Durable de l'Eau et de l'Initiative Horizon 2020 (SWIM-H2020 SM) », financé par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat pour le Sud (IEVP Sud), a initié l'étude d'appui à la promotion de la réutilisation des eaux usées par le renforcement des aspects institutionnels, réglementaires et financiers, ainsi que des démarches participatives, des mesures incitatives et la sensibilisation. Dans le cadre de ladite étude, il est prévu d'organiser un atelier d'échange, avec toutes les parties prenantes, autour :

- i. Des conclusions et recommandations issues des premières investigations dont notamment les résultats d'évaluation des projets de réutilisation des eaux usées traitées dans le bassin de Tensift, les déductions du Benchmark national et international sur la capacité des agriculteurs à payer pour les eaux usées traitées, et les modèles de Partenariat Public-Privé adaptés aux projets de réutilisation dans le contexte marocain ; et
- ii. Des propositions préliminaires pour l'opérationnalisation du Plan National de Réutilisation (PNREU), faisant focus sur les volets institutionnel, réglementaire et financier.

Cet atelier vient à point nommé, au moment où le Gouvernement marocain affiche une volonté politique pour le développement de la réutilisation des eaux usées en tant que ressource en eau additionnelle susceptible de résorber le déficit hydrique croissant que connaît le pays. Trois indicateurs clés en témoignent : i) un objectif chiffré de valorisation de 325 Millions de m³ d'eau usée traitée, ii) des dispositions nouvelles sur la réutilisation des eaux usées stipulées par la seconde édition de la loi sur l'eau 36-15, et iii) pour un souci d'intégration, un cadre de mutualisation du PNREU avec le Plan National d'Assainissement liquide et d'épuration des eaux usées (PNA) et le Plan National d'Assainissement Rural (PNAR), est en cours de construction.

Ainsi, la finalité de l'atelier est de contribuer, à la lumière des résultats des premières investigations, à l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre du PNREU. Le



volet « gouvernance » y sera privilégié en définissant les actions et mesures prioritaires relatives aux volets institutionnel, réglementaire et financier.

II. CONTENU SOMMAIRE ET DEROULE DE L'ATELIER

L'atelier se déroulera en une journée et comprend six (6) sessions :

Session 1 : Ouverture officielle de l'atelier

Session 2 : Présentation du PNREU et de l'ébauche de mutualisation des plans

Session 3 : Etude de cas

Session 4 : Présentation des conclusions et recommandations des tâches 1-3

Débat et discussions

Session 5 : Présentation des propositions pour la mise en œuvre des actions du plan relatives aux volets institutionnel, réglementaire et financier

Débat et discussions

Session 6 : Débat et Brainstorming

Synthèse des résultats

Session 7 : Recommandations et clôture de l'atelier

Le programme détaillé établi en concertation avec le Point Focal est rapportée en annexe de cette note.

III. PARTICIPATION

A cet atelier, seront associées les parties prenantes listées ci-après :

- Secrétariat d'Etat, auprès du Ministre de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, chargé de l'Eau
- Secrétariat d'Etat, auprès du Ministre de l'Energie, des Mines et du Développement Durable, chargé du Développement Durable
- Ministre de l'Energie, des Mines et du Développement Durable / Direction des Mines et des Hydrocarbures (DMH)
- Ministère de l'intérieur / Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA) et Direction des Régies et des Services Concédés (DRSC)
- Secrétariat d'Etat auprès du ministre du Tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale, chargé du Tourisme
- Ministère de l'Economie et des Finances / Direction des Etablissements Publics et de la Privatisation
- Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts / Direction de l'irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole (DIAEA), Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD), Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) et Agence pour le Développement Agricole (ADA)



- Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique / Direction de l'industrie
- Ministère de la Santé et Institut National d'Hygiène
- Agences de Bassins Hydrauliques (Tensift, Bouregreg, Souss-Massa et Moulouya)
- Office National de l'Electricité et de l'Eau potable / ONEE – Branche Eau
- Régies Autonomes de Distribution de l'Eau et de l'Electricité (Agadir, Marrakech, Chaouia et Oujda)
- Concessionnaires privés de l'assainissement (Amendis, Lydec et Redal)
- Associations (Association marocaine pour un environnement durable <http://www.amedurable.org> / Association marocaine de l'eau potable et de l'assainissement « AMEPA »)
- Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)
- Agences de coopération internationales (Agence allemande de la coopération internationale « GIZ », Agence Belge de Développement « CTB », et Agence Française de Développement « AFD »)
- Universités (Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II et Université Hassan II Casablanca)

IV. MODERATION ET PERSONNES RESSOURCES

- Brahim Soudi: Expert non-clé (SWIM & H2020-SM)
- Point focal
- Suzan Taha: Expert en Eau clé (SWIM & H2020-SM)

V. Lieu de l'atelier

Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau , Rue Hassan Bencheckroun, Agdal, Rabat, Maroc



MT2 « Facilité Experts » – Activité n° : EFS-MO-2

Programme de l'Atelier

Journée du 23 janvier 2018

Heure	Thème	Animation / Modération
08:30 - 09:00	Accueil des participants	
09:00 - 09:40	Ouverture officielle de l'atelier	- Représentant du Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau - Représentant du Ministère de l'intérieur - Représentant du Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable - Représentant de l'UE au Maroc - Suzan TAHA (SWIM-H2020 SM) Cadrage de l'atelier : objectifs et déroulé
09:40 - 10:00	Présentation du PNREU et de l'étude de mutualisation du PNA, PNAR et PNREU	Représentant de la DEA (Ministère de l'intérieur)
10:00 - 10:30	Etudes de Cas de REUE : - Projet de Tanger-Tétouan (10 min) - Projets pilotes en Agriculture - Projets AGIRE	- Représentant d'AMENDIS - Représentant du M. de l'Agriculture - Mohammed KHIYATI (GIZ)
10:30 - 11:00	Débat et discussions	Modération par Brahim SOUDI
11:00 - 11:15	Pause-café	
11:15 - 11:40	Présentation des conclusions et des recommandations des tâches 1-3 de l'activité EFS-MO-2	Brahim SOUDI
11:40 - 12 :30	Débat et discussions	Modération par Brahim SOUDI
12:30 - 14:00	Pause déjeuner	
14:00 - 14:20	Présentation des propositions pour la mise en œuvre des actions du plan relatives aux volets institutionnel, réglementaire et financier	Brahim SOUDI
14:20 - 15:20	Quelles actions relatives aux volets : Institutionnel Réglementaire Financier	Débat et Brainstorming pour chaque volet Facilitateurs : Brahim SOUDI, Suzan TAHA et Point Focal
15:20 -16:00	Synthèse des résultats Recommandations phares et clôture Prochaines étapes	Modération par Brahim Soudi et Suzan TAHA
16:00 – 16 :15	Evaluation de l'atelier	
16:15	Pause-Café	